

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2026

Le vingt-quatre septembre deux mille vingt-six à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de GUERN, se sont réunis à la mairie, au nombre de **treize**, suite de la convocation faite le **17 septembre 2026**

Le nombre des Conseillers Municipaux en exercice est de quinze.

Étaient présents : MM. L'HOSTIS-LE DIAGON Stéphanie, NEDELLEC Morgane, LE GUILLEMOT Marianne, LE TROUHER Erwan (21H00), LEGRAND Benoît, MAUGRAIN Agnès, TAYLOR Martin Peter, JÉGAT Éric, LE SAEC Sébastien, CHESNAY Cédric ROBIN Evelynne, LE GAL Nathalie, et CLÉQUIN Cindy.

Était absent excusé : Mme JOBIN Nadine, Mr LE BADEZET Cédric
 Mme JOBIN Nadine donne pouvoir à Mme LE GAL Nathalie
 LE BADEZET Cédric donne pouvoir à Mme GUILLEMOT Marianne

Secrétaire de séance : NEDELLEC Morgane

Délibération n° 96 – 24 09 2026

RECONDUCTION DU CONTRAT DE MISE A DISPOSITION DES LOGICIELS MÉTIERS BERGER LEVRAUT

Madame la Maire rappelle aux membres de la commission l'adhésion aux logiciels métiers de l'entreprise Berger Levraut (délibération n° 80 du 21/09/2023), pour un montant total de 8 657.00€ HT soit 10 388.40€ TTC. Le contrat arrive à échéance le 13/10/2026, il convient donc de le renouveler.

COMPARATIF DEVIS HT	2026 Devis de base pour 2 ans				2026 Webb sur 3 ans Obligatoire en 2028 sans cimetière			2026 Optimal		
	2026	2027	2028	total	2026	2027	2028	2026	2027	2028
Droit d'entrée et forfait annuel	977,03 €	4 572,00 €	3 597,63 €	9 146,66 €	549,50 €	2 637,60 €	2 637,60 €	794,00 €	3 811,20 €	3 811,20 €
complément	108,55 €	508,00 €	399,73 €	1 016,28 €	485,42 €	2 330,00 €	2 330,00 €	485,42 €	2 330,00 €	2 330,00 €
Connecteurs	294,30 €	294,30 €	294,30 €	882,90 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Mise en service WeMagnus					750,00 €			750,00 €		
TOTAL BL	1 379,88 €	5 374,30 €	4 291,66 €	11 045,84 €	1 784,92 €	4 967,60 €	4 967,60 €	2 029,42 €	6 141,20 €	6 141,20 €
TOTAL HT			11 045,84 €				11 720,12 €			14 311,82 €
TVA			2 209,17 €				2 344,02 €			2 862,36 €
TOTAL TTC			13 255,01 €				11 720,12 €			17 174,18 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à **15 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention**,

- **DECIDE DE VALIDER** le devis de l'entreprise Berger Levraut, Contrat weMagnus formule standard (2637.60€HT) et formule complément (2330.00€), pour un montant annuel de 4967.60€ HT soit 5961.12€ TTC, pour 3 ans ; augmenté de la prestation d'ouverture de compte Wemagnus de 750€HT soit 900.00€ TTC.
- **AUTORISE** Madame la Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré en séance publique,

POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME.
 La Maire, Stéphanie L'HOSTIS LE DIAGON

La secrétaire de séance,
 NEDELLEC Morgane


